



## Comité Technique Paritaire

15 octobre 2009

### **Effectifs dans les collèges: -21**

Le conseil général se veut rassurant mais la réalité est là : 21 postes supprimés, 24 collèges touchés.

#### **Pour les 56 collèges concernés : -21**

- Effectifs aujourd'hui : **460**
- Effectifs définis par KPMG (les audits qui servent à justifier les mauvais coups) : **427**
- Effectifs décidés par le conseil général : **439**
- **Total : -21**

Le président parle dans la presse d'effectifs constants, oui mais en « oubliant » de préciser :

- Nouveau collège de Plabennec : 9
- Nouveau collège de Landerneau : 10 (pour dans 5 ans ?)
- Internat au Moulin Blanc : 1,5
- Résultat affiché par le conseil général : effectifs constants (-21+20=-0,5)

Tout est fait pour que la pillule passe en douceur : départs à la retraite et mobilités non remplacés, étalés sur trois ans ; à noter beaucoup de demi-postes, pour nos dirigeants nous ne sommes que des chiffres. N'empêche le résultat est là : **le Conseil général supprime vingt et un emplois dans les collèges**. C'est inadmissible alors qu'il y a plus de 25000 chômeurs dans le Finistère, et qu'il manque d'adultes dans les collèges.

Au même moment des temps partiels, des départs en formation sont refusés par manque de personnel, y compris dans les collèges supposés être surdotés et qui vont perdre des postes.

Sur nos propositions : **équipes mobiles spécialisées**, un **accueil** dans **tous** les collèges de 6h à 22h, **volants** pour les remplacements, c'est NON. Sur le développement du **bio dans les cantines** qui sera obligatoire à hauteur de 20%, d'ici 3-4 ans, aucune anticipation. Pire il nous est dit qu'il faudra alors 14 postes en plus pourquoi les supprimer aujourd'hui ?

*Vote Cgt : 4 contre*

### **Encadrement territoire de Brest**

Comme nous le disons depuis cinq ans, il était nécessaire de revoir le rôle des délégués thématiques. La création de la cellule APA était également une revendication qui a abouti il y a déjà quelque temps. Les responsables d'équipe sont surchargés, soit. Pour autant la seule réponse qu'est capable d'apporter la direction est le rajout de responsables hiérarchiques. Les collègues ont besoin de conseillers techniques, de temps pour accompagner les usagers, pour discuter de sujets tels ceux abordés lors de la journée « éthique et déontologie », pas de chefs supplémentaires (à ce sujet voir le tract « des chefs à la cégète ? » de janv 2008 sur l'espace syndical)

*Vote Cgt : 4 contre*

### **D. Enseignement, Culture, Sport, Jeunesse -> reporté**

Il est prévu une séparation en deux : une direction des collèges et une direction Culture, Sport et Jeunesse. Si la création d'une direction des collèges se comprend à défaut d'être indispensable, l'organisation de la partie Culture, Sport, Jeunesse laisse perplexe. De plus Il s'agira d'un organigramme provisoire en attendant la nomination des directeurs ! A croire que le plus important est la nomination des chefs, et ensuite ceux-ci disposent des services à leur guise.

Ce dossier présenté pour info le 22/09 et pour avis le 15/10 a été reporté à la demande de la cfdd.

### **Service juridique, Mission Observatoire**

Le service juridique, créé il y a deux ans, est rattaché à la Direction de l'Assemblée et du Partage de l'Information. Pour sa part la mission Observatoire, Etudes est rattachée à la Direction Adjointe des Ressources

Même chose que précédemment : quelle justification pour ces changements permanents ? Ces services et surtout les personnes qui y travaillent n'ont pas à être les jouets des directeurs.

*Vote Cgt : 4 abstention*